

Sainte-Luce infos

Publication municipale d'informations

Vendredi 10 juillet 2020 #1230



Passage de témoin au premier conseil municipal

VIE MUNICIPALE

Le nouveau conseil municipal p.4

SERVICE RENDU

Lieu d'accueil enfants/parents :
le moment famille p.6

RENCONTRE

Au camping Belle-Rivière,
d'une génération à l'autre p.8

L'ÉVÉNEMENT

26 élus majoritaires et
7 élus minoritaires



Passage de témoin au premier conseil municipal

C'est en quelque sorte le « 3^e tour » des élections. Vendredi 3 juillet, le conseil municipal s'est réuni pour la 1^{ère} fois du nouveau mandat. Anthony Descloziers est devenu officiellement le nouveau maire de Sainte-Luce.

Consignes sanitaires obligent, le 1^{er} conseil municipal du mandat s'est déroulé vendredi 3 juillet au Théâtre Ligéria, le lieu conférant à la réunion une dimension solennelle supplémentaire. L'émotion était là, dans chaque propos. « Je voudrais remercier les agents de la Ville, mes soutiens, les électeurs de dimanche et mes collègues », a déclaré en préambule Jean-Guy Alix, avant de féliciter Anthony Descloziers, dont la liste « Ensemble pour Sainte-Luce » a remporté l'élection municipale dimanche 28 juin avec 53,19 % des voix. « La partie doit être belle pour honorer la mission de notre nouveau maire », a conclu l'édile sortant. Puis, le conseil a logiquement désigné Anthony Descloziers comme nouveau maire. Après avoir remercié les électeurs, celui-ci a évoqué son équipe, « motivée par le seul intérêt des Lucéens ». « L'écologie, les solidarités seront au cœur de notre politique », a-t-il ensuite souligné, voulant agir « pour améliorer le cadre de vie des Lucéennes et des Lucéens, afin que chacun se sente heureux, vive en parfaite harmonie et ait l'envie de rester dans notre belle commune ». Malgré la joie du moment, ses propos étaient emplis de gravité et

d'humilité, en raison « d'une abstention trop élevée » : « cela doit nous imposer de vivre notre mandat d'élu de manière simple en étant à vos côtés, à votre écoute ».

Anticiper

Le nouveau maire a également souligné que le « contexte du COVID-19 impose une certaine sobriété » : « alors qu'une crise sociale et économique se prépare, et peut-être un retour de la pandémie, nous devons nous préparer pour les anticiper et atténuer les effets de ces crises ». Anthony Descloziers a également souligné l'importance du travail du Conseil de Développement Lucéen, « qui peut être assuré de notre volonté de poursuivre le travail », comme de celui des agents municipaux : « confiance mutuelle, concertation, dialogue, respect, bienveillance doivent nous permettre une osmose pour mener à bien nos projets ». Il s'est aussi adressé à la minorité : « je suis convaincu que les citoyens attendent autre chose que des querelles entre élus (...) Je veux faire en sorte que vous puissiez être acteurs et instaurer un rapport direct avec vous (...) en organisant une conférence des présidents de groupe avant chaque conseil ».

L'ancien adjoint à la culture Philippe Brasselet s'est ensuite exprimé au nom de la minorité, remerciant les électeurs et prenant acte du résultat, soulignant une participation à un « niveau très bas et une vraie inquiétude pour la démocratie locale ». Après avoir remercié, lui aussi, les services municipaux, il a exprimé le positionnement de son groupe : « nous serons des élus responsables et nous nous inscrirons dans une volonté de travail constructif, en étant force de proposition dans l'intérêt général sans esprit partisan ». Il est ensuite revenu sur les projets et le bilan de la municipalité sortante. Le conseil municipal a également permis de désigner les adjoints au maire et à ce dernier de leur accorder ses délégations (voir pages 4 et 5). Enfin, les 8 représentants de la Ville au Centre Communal d'Action Sociale ont été désignés. La vidéo du conseil municipal du vendredi 3 juillet est consultable sur le site Internet et la page Facebook de la mairie.

Le conseil municipal se réunira à nouveau mercredi 15 juillet à 18h30 au Théâtre Ligéria. Il sera diffusé en direct sur www.sainte-luce-loire.com et sur la page Facebook de la Ville.

LA PHOTO DE LA SEMAINE

Balade nature à bord d'un « Gros vélo »

700 kg, 6 m de long et 2,60 de haut : le « Gros vélo » porte bien son nom ! Depuis le début du mois, il s'est installé au départ du camping Belle-Rivière pour un circuit de 2 km direction La Sablière. Le concept ? Pédaler en groupe pour une balade sportive et ludique. « Je peux accueillir jusqu'à 14 personnes, dont 10 qui pédalent », explique l'ancien basketteur professionnel Grégory Vergnol, qui a récemment créé son entreprise de sport et de loisirs. « Le but est de passer un bon moment en famille ou entre amis ». Tous les jours à 18h30 jusqu'au 30 septembre au Camping Belle-Rivière. Réservations au 06 62 33 73 66. Plus d'infos sur la page Facebook @LeGrosVelo.



LA QUESTION DE LA SEMAINE

Saison culturelle : quand réserver ?

En raison de l'épidémie du COVID-19, la campagne d'abonnement pour la saison 2020/2021 du Théâtre Ligéria a été reportée à la rentrée. Elle débutera vendredi 11 septembre à 13h30 au service culturel de la mairie et sur Internet (www.sainte-luce-loire.com). Les places à l'unité seront en vente, elles, à partir du vendredi 25 septembre. La nouvelle saison proposera 14 spectacles, dont 3 s'adressent au jeune public. La plaquette sera distribuée dans les boîtes aux lettres fin août mais les abonnés recevront un pré-programme dès cette semaine. Sans tout dévoiler, citons quelques rendez-vous : *Romanesque*, de et avec Lorant Deutsch, le quatuor musical et humoristique *Les Goguettes*, le spectacle de chansons *Contrebassens* et l'adaptation théâtrale du roman à succès *En attendant Bojangles*. À suivre...



Posez-nous vos questions
sur com@sainte-luce-loire.com

L'INFO

Au conseil de Nantes Métropole

2 élus lucéens (le maire Anthony Desclozières et Véronique Cadieu) vont siéger au conseil de Nantes Métropole, qui regroupe les 24 communes de Nantes Métropole. Julien Foussard est suppléant. Cette instance réunit 98 élus qui se prononceront sur les grands projets de l'agglomération et ses domaines de compétence (déplacements, développement économique, emploi, énergie, développement urbain, habitat...). Première séance du mandat vendredi 10 juillet à la Cité des Congrès de Nantes.

L'IDÉE

Contact'Associations se dédouble



Cette année, la journée Contact'Associations se dédouble, afin de permettre la distanciation physique, dans le respect des consignes sanitaires. Concrètement, le Théâtre Ligéria accueillera 38 associations culturelles et diverses, du théâtre au don du sang. Les sportifs (22 clubs) s'installeront eux, salle du Crédit Agricole (complexe sportif du Patisseau). Les deux salles étant à proximité, il sera ainsi possible de se rendre facilement de l'une à l'autre. Rendez-vous samedi 5 septembre de 9h à 13h.

LE CHIFFRE

4915

électeurs

Dimanche 28 juin, 4915 électeurs sur 10 890 inscrits se sont rendus dans les urnes pour le 2^e tour des élections municipales. La participation était de 44,65 %, en légère hausse par rapport au 15 mars (43,65 %), mais plus faible que lors des précédents scrutins. En France, la participation était de 42,6 %.

Le conseil municipal de Sainte-Luce-sur-Loire

3 juillet 2020



Anthony Descloziers
Maire.

8 adjoints



Catherine Corbes
1^{ère} adjointe.
Dialogue citoyen,
proximité et
quotidienneté



Franck Steinmetz
Culture,
vie associative,
coopération interna-
tionale et jumelage



Marianne Bessemoulin
Éducation et jeunesse



Michel Daculsi
Finances



Magali Cousin
Sports



Marc David
Ressources humaines
et vie citoyenne

17 conseillers municipaux délégués



Lionel Salvayre
Projet alimentaire,
bords de Loire,
espaces verts



Geneviève Hallopé
Nouvelle école à l'Est



Arnaud Deniel
Vie économique,
commerces,
artisanat, emploi



Véronique Cadieu
Conseillère
communautaire



Julien Foussard
Agenda 2030.
Conseiller
communautaire
suppléant



Laure Charpentier
Travaux et bâtiments
communaux

conseillers municipaux délégués (suite)



Edwige Tougeron
Petite enfance



Denis Poillerat
Coopération
internationale et sports



Marie Grenapin
Vie associative



Loïc Leroux.
Budget



Sonia Gurand
Jeunesse



Jean-Guy Alix

LES FONCTIONS DU MAIRE

Il est à la fois agent de l'Etat et agent de la commune. Comme agent de l'État, il remplit des fonctions administratives sous l'autorité du Préfet : règlements, arrêtés, recensement, organisation des élections. Comme agent exécutif de la commune, il est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Le maire représente la commune en justice, gère le patrimoine communal. Il exerce des compétences déléguées par le conseil (emprunts, actions en justice...) et doit lui rendre compte de ses actes. Le maire est aussi titulaire de pouvoirs propres en matière de police administrative. Enfin, il est le chef de l'administration communale et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

Conseillers communautaires



Yolande Dréano
Environnement et transition écologique



Jean Le Govic
Solidarités, action sociale, lutte contre les discriminations et isolement



Anthony Descloziers
Conseiller communautaire



Véronique Cadieu
Conseillère communautaire



Julien Foussard
Conseiller communautaire suppléant



Clémence Mortier
Économie circulaire, réduction des déchets et de la consommation d'énergie



Patrick Cotrel
Droit du sol, projets et équipements urbains



Vanessa Desforges
Handicap, personnes âgées



Vincent Groussin
Commande publique



Delphine Rossard
Enfance et multi-arts



Michel Le Clanche
Sécurité et tranquillité publique

7 conseillers municipaux minoritaires



Marie-Chantal Pichon



Philippe Bourgeolet



Stéphanie Prévost



Philippe Brasselet



Meriem Abkoui



Laurent Daniel

SERVICE RENDU

Lieu d'accueil enfants/parents : le moment famille

Le lieu d'accueil enfants/parents (Laep) « La Farandole » est un lieu d'échanges et de socialisation destiné aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou aux futurs parents. Habituellement situé salle polyvalente de la médiathèque, le Laep a déménagé temporairement salle Louis Dagorne afin de mieux respecter les consignes sanitaires. « Nous avons plus d'espace, ce qui permet aux enfants de circuler plus facilement. Chacun peut prendre le temps de discuter, de se poser et de partager un moment ensemble ». « Pendant le confinement, nous nous sommes mobilisés auprès des familles qui le souhaitent pour maintenir le lien », expliquent les professionnelles de la petite enfance. Le Laep, l'un des services de la Maison des Solidarités municipale, sera ouvert tous les lundis de 9h15 à 11h15 salle Louis-Dagorne jusqu'au 27 juillet (accueil libre et anonyme). Fermeture exceptionnelle le lundi 13 juillet. Plus d'informations : laep.farandole@sainte-luce-loire.com



Travaux rue René-Coty

Des travaux de sécurisation du réseau de gaz rendent indispensables la fermeture de la rue Jean-Moulin jusqu'au 17 juillet. L'arrêt de bus de Sainte-Luce fait également l'objet de travaux d'amélioration. La place du 11 novembre est fermée durant la période. Une déviation est mise en place. Les commerces restent bien sûr accessibles. Le stationnement est possible place du marché et parking Schumann. Si la date de fin des travaux est fixée au 17 juillet, les services techniques de la mairie estiment « possible qu'ils se terminent avant cette échéance ».

Propreté publique

Nous invitons les propriétaires de chiens à utiliser les canisites ou des sachets afin de ne pas laisser les déjections canines sur la voie publique. Merci de votre compréhension.

Renouvellement du CCAS

Après les élections municipales, la Ville renouvèle le conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), composé d'élus municipaux et de représentants des associations (insertion, familiales, retraités, personnes handicapées) dont l'expérience de terrain sera appréciée.

Les associations peuvent proposer des représentants en adressant au maire une liste d'au moins 3 personnes. Le CCAS va jouer un rôle plus que jamais important dans le contexte sanitaire et social actuel. Candidatures à envoyer avant le 20 juillet.

Renseignements : 02 40 68 16 46 ou ccas@sainte-luce-loire.com

Médiathèque d'été

Depuis le mardi 7 juillet, la médiathèque-ludothèque a franchi une nouvelle étape dans le déconfinement, avec la réouverture de la ludothèque, de l'étage, le pôle multimédia et les kiosques à journaux (rez-de-chaussée). Les espaces de jeux de la ludothèque et de l'heure du conte restent fermés. Horaires d'été : mardi, jeudi, vendredi de 14h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, samedi de 10h à 13h. 02 40 68 16 51.

Badminton pour les 10/17 ans

Le club de badminton de Sainte Luce (BASL) propose des cours pour les 10/17 ans. Dans un 1^{er} temps, les cours auront lieu le samedi de 10h30 à 12h à la salle Marc-Jaffret, puis à la Halle des Sports le mercredi de 18h à 20h. Inscriptions à la journée Contact'Associations. www.badluce.fr

Le relais babysitting met en relation parents et jeunes



Vacances, périscolaire, soirée... Faire garder les enfants peut parfois devenir un vrai casse-tête. Comment trouver un(e) babysitter ? Lieu d'information et de ressources pour les 15/30 ans, le Point Information Jeunesse (PIJ) propose de mettre en relation les jeunes à la recherche d'un job de babysitter et les parents voulant faire garder leurs enfants. « Nous disposons d'une liste mise à jour régulièrement, mais ce n'est pas toujours facile de confier ses enfants à quelqu'un qu'on ne connaît pas », explique Claudia Grollier, référente du PIJ. « C'est pourquoi, nous organisons des

« babysitting dating » deux fois par an. Ces rencontres permettent aux parents de faire connaissance avec des jeunes de plus de 16 ans qui propose de garder des enfants occasionnellement. Les échanges permettent de se rencontrer et d'exprimer les attentes de chacun ». Et d'ajouter : « les jeunes qui sont intéressés peuvent s'inscrire tout au long de l'année ».

Prochain Babysitting dating
vendredi 11 septembre à 19h
salle Renée-Losq.

Horaires du PIJ : du mardi au
vendredi de 14h à 18h30.

Renseignements : 02 40 68 16 48
ou pij@sainte-luce-loire.com

Sainte-Luce Infos | Publication municipale d'informations
Disponible dans les principaux commerces et services et sur www.sainte-luce-loire.com
Directeur de la publication : Anthony Descloziers, maire
Rédacteur en chef : Thierry Saurat, directeur de la communication
Rédaction et photos : Thierry Saurat, Julie Haumon et Yann Boulic
Maquette : Audrey Levy - Mise en page : Julie Haumon
Impression : Val Pg (Saint-Aignan de Grandlieu). Imprimé sur papier PEFC.
Logo Imprim'vert

MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville
Esplanade Pierre-Brasselet BP 88109
44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
02 40 68 16 00
contact@sainte-luce-loire.com
www.sainte-luce-loire.com

LES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil/état-civil :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30,
samedi de 9h à 12h. **02 40 68 16 00**

Vie associative :

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Le jeudi de 8h30 à 12h15. **02 40 68 16 36**

Urbanisme/aménagement urbain :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15. Sur rendez-vous de 13h30 à 17h30. **02 40 68 16 75**

Éducation, jeunesse et sports :

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h15. Premier contact par mail à eje@sainte-luce-loire.com ou au **02 40 68 16 41**

Maison des Solidarités :

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Le jeudi de 8h30 à 12h15. **02 40 68 16 56**.

Médiathèque-Ludothèque René-Goscinny :

Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, samedi de 10h à 13h. **02 40 68 16 51**.

Billetterie spectacles

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30. Ouverture le 11 septembre. **02 40 68 16 39** ou billetterie@sainte-luce-loire.com

Police municipale :

Lundi au vendredi de 8h à 18h, samedi de 6h à 13h.
02 40 68 16 86 ou **06 17 04 37 26**

URGENCE

Astreinte mairie	
soirs et week-ends	06 17 04 37 63
Gendarmerie	17 (de 19h à 8h)
	02 51 13 39 90 (de 8h à 19h)
Police municipale	06 17 04 37 26
SAMU	15
Pompiers	18

LES SERVICES DE GARDE

SOS Médecins	02 40 50 30 30
Cabinets d'infirmières	07 85 98 49 72 Patricia Barrault (3 rue de la Planchonnais)
	06 79 26 50 86 Pascale Bothorel, Édith Langny et Noëlla Perrot (3 rue de la Planchonnais)
	02 40 75 62 38 Émilie Girard et Marie-Laure Cossé (2 rue Jean-Moulin)
	06 75 01 58 83 Cécile Addor-Fruchaud et Charlotte Lancereau (3 rue Louis Gaudin)

Service maintien à domicile

personnes âgées	02 40 25 82 81
Ambulances	02 40 25 84 52 02 40 25 96 16 02 40 54 45 45

RENCONTRE



Au camping Belle-Rivière, d'une génération à l'autre

Propriétaire du Camping Belle Rivière depuis 35 ans, Inès Bénêteau a confié la direction à Alinoë Cochet. Une évidence pour les deux femmes.

« Je passais en vélo sur les bords de Loire et je me suis arrêtée pour demander si le camping recrutait », se souvient Alinoë Cochet, 27 ans. « Sur le moment, il n'y avait pas de postes à pourvoir. Inès Bénêteau m'a rappelé quelques mois plus tard pour me proposer un travail à l'accueil. J'en avais trouvé un autre à Angers mais j'ai finalement accepté sa proposition ». Un an plus tard, elle est devenue directrice du camping trois étoiles Belle-Rivière, situé sur le circuit de la Loire à vélo et à 10 km de Nantes. « J'ai pris le poste le 1^{er} novembre. Nous sommes d'habitude ouverts toute l'année mais nous avons fermé en janvier pour réaliser des travaux d'aménagement. Et après, l'épidémie de Covid est arrivée. Pour un début, je n'ai pas eu la tâche facile... » commente la jeune femme. Mais loin de se décourager, elle est sur tous les fronts et accueille les clients avec sa bonne humeur. « C'est un soulagement de l'avoir trouvé. Nous

sommes complémentaires » explique Inès Bénêteau. **Complices.** A 86 ans, celle qui est toujours la propriétaire du camping a eu envie de « passer la main », notamment sur le plan administratif. « Maintenant, je m'occupe de mes fleurs et c'est déjà beaucoup de travail ». Au détour des allées, elle a toujours un petit mot pour les touristes et les habitués. Car le camping Belle-Rivière, le seul de l'agglomération avec celui du Petit-Port à Nantes, est réputé au-delà des frontières. « Nous avons beaucoup d'Hollandais, d'Allemands et d'Anglais. Certains viennent depuis 30 ans en famille ! ». Avec la crise sanitaire, les réservations peinent à se remplir. « Nous sommes conscientes que la saison va être courte... Mais nous sommes prêtes », concluent les deux femmes, complices.

Camping Belle Rivière : route des Perrières à Sainte-Luce. 02 40 25 85 81. www.camping-belleriviere.com

Contact :
com@sainte-luce-loire.com
02 40 68 16 11

Sainte-Luce sur Facebook, Twitter et Instagram
www.sainte-luce-loire.com

